

LES OISEAUX NICHEURS SUR LE MASSIF DUNAIRE DE GÂVRES-QUIBERON (MORBIHAN) AU PRINTEMPS 2014

Gwenael Derian
Philippe J. Dubois
Baptiste Sinot

Les mesures de conservation menées dans les espaces protégés peuvent atteindre leurs objectifs en visant la préservation des habitats, par exemple à travers la déclinaison des habitats d'intérêt communautaire (Tarraz., 2008) ou en se concentrant sur des espèces patrimoniales telles celles que l'on retrouve dans les diverses Listes Rouges établies à plusieurs échelles de territoire (Bargain *et al.*, 2008). Alors, qu'il s'agisse de dresser un état des lieux initial ou d'évaluer l'impact de réalisations, des mises à jour des connaissances s'imposent pour éclairer les choix des opérateurs en charge des sites.

Toutefois, il y a des manques, des lacunes, par exemple des espèces qui n'ont pas été retenues lors du classement d'un espace protégé et dont il convient de préciser le statut parce que l'intérêt, pour la conservation, d'une population locale ne dépendra pas uniquement de son évolution locale mais aussi de sa situation dans un cadre géographique et démographique plus large.

Sur un site du littoral morbihannais, protégé depuis plus d'une décennie, des agents du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres – Quiberon et des observateurs de Bretagne Vivante ont entrepris, durant le printemps 2014, des recensements en vue de préciser

l'effectif et la répartition d'espèces d'oiseaux nicheuses sur les dunes. Nous avons choisi d'une part des espèces identifiées dans l'étude préparatoire (Le Dréan-Quénec'hdu & Mahéo, 2003) et le document d'objectif (Elouard, 2004), d'autre part des espèces pour lesquelles les connaissances en période de reproduction sont incomplètes, en particulier quant à leur importance relative au plan régional.

PRÉSENTATION DU SITE

Le massif dunaire Gâvres – Quiberon est un vaste espace naturel situé sur le littoral morbihannais (Bournerias *et al.*, 1986). Il est exempt d'urbanisation lourde en front de mer et s'étend sur plus de 35 kilomètres, depuis la commune de Gâvres, au nord-ouest, jusqu'à celle de Quiberon à son extrémité sud. Deux grandes entités paysagères peuvent être définies. La première relie la presqu'île de Gâvres à celle de Quiberon et correspond au massif dunaire. La seconde est caractérisée par une côte rocheuse escarpée, c'est la Côte Sauvage de la presqu'île de Quiberon. Le massif dunaire est long de 25 kilomètres et large, en moyenne, d'un

kilomètre. Il peut être très étroit et réduit alors à quelques dizaines de mètres, à l'Isthme de Penthièvre ou en quelques endroits du Tombolo de Gâvres. Mais il peut être beaucoup plus large, notamment sur le secteur de Sainte-Barbe à Plouharnel où il atteint presque deux kilomètres. Le complexe dunaire est constitué d'une mosaïque d'habitats dominée par des parties sèches comme la dune fixée (1000 hectares) et la dune mobile. Ces parties sèches sont essentiellement formées par une strate herbacée dont les espèces dominantes sont respectivement le carex des sables *Carex arenaria* et l'oyat *Ammophila arenaria*. L'uniformité de ces milieux ouverts est rompue par des milieux plus fermés comme la lande et certaines dépressions humides à boisement de saules. En périphérie de cet ensemble, l'activité agricole est importante avec la présence de cultures légumières, notamment sur Plouhinec, mais aussi sur Erdeven. Sous cette accumulation sableuse, la roche granitique est présente à une profondeur plus ou moins importante. La roche mère affleure même sur certaines localités formant ainsi des pointes rocheuses.



Photos 1 & 2 : Kerminihy / Erdeven et la Côte Sauvage (E. Le Cornec / Géos-AEL)

La Côte Sauvage accuse un relief plus escarpé avec des falaises hautes d'une dizaine de mètres. Les habitats en haut de falaise sont constitués d'une pelouse rase aérohaline caractérisée par l'association de la fétuque rouge *Festuca rubra*, le plantain corne de cerfs *Plantago*

coronopus et l'armérie maritime *Armeria maritima*, et aussi de végétations rupestres, où domine la criste marine *Crithmum maritimum*. Dans les milieux plus abrités la lande est bien présente.

Le sable piégé ou accumulé en haut de falaise a permis à une végétation

typique de la dune grise de se développer. Cette dune fossile est néanmoins limitée à la Côte Sauvage et sur une faible superficie.

Sur l'ensemble de ces deux zones, un vaste linéaire de murets témoigne d'une utilisation agricole passée et d'une étendue plus importante des milieux ouverts. La déprise agricole a laissé la place à la lande et à l'embroussaillage.

La dune grise abrite une population de lapins assez importante, leurs terriers offrent un gîte à certaines espèces d'oiseaux comme le tadorne de Belon *Tadorna tadorna* ou le traquet motteux *Oenanthe oenanthe*. Les blockhaus et les murets

constituent des cavités artificielles pour ces deux espèces nicheuses et aussi pour la huppe fasciée *Upupa epops*.

L'aire d'étude s'étend sur les milieux ouverts du massif dunaire, notamment la dune fixée. La lande arbustive et les dépressions humides boisées constituent donc ses limites naturelles. La lisière entre le milieu dunaire et la lande a été tout de même prospectée afin de prendre en compte des espèces comme la linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* et le tarier pâle *Saxicola rubicola*. La superficie de l'aire d'étude avoisine les 1 620 ha.



Carte 1 : limites et milieux de l'aire d'étude

Une grande partie du massif dunaire Gâvres – Quiberon appartenait jadis au ministère de la défense et servait de site d'entraînement militaire notamment de base de tirs aériens, terrestres et maritimes. L'ouverture au public était très restreinte. Cette occupation militaire a permis de protéger l'espace naturel de l'urbanisme et d'éviter une fréquentation massive. Ainsi l'avifaune du massif dunaire a pu profiter d'habitats préservés et d'une vaste zone de relative quiétude. À partir des années 1990, une grande partie des terrains militaires a été acquise par différents établissements de protection du patrimoine naturel tel que le Conservatoire du littoral. Depuis, la répartition foncière se répartit entre le Conservatoire du littoral qui est propriétaire sur les communes de Plouhinec, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon, le Conseil Départemental du Morbihan, *via* sa politique des espaces naturels sensibles propriétaire sur Erdeven et l'Office National des Forêts, propriétaire sur Plouharnel. L'armée reste en possession de grands terrains notamment sur Plouhinec Gâvres et Saint-Pierre-Quiberon. Elle dispose aussi d'une servitude pour ses entraînements de tir aérien sur Plouharnel. Les communes et dans une moindre mesure les particuliers sont aussi propriétaires d'espaces naturels.

Plusieurs statuts protecteurs s'appliquent aux terrains concernés par notre étude :

- Site classé : la Côte Sauvage est protégée depuis longtemps par la loi relative aux sites inscrits et classés. Le reste du site est en cours de classement. L'urbanisation et les interventions lourdes sont proscrites au sein de ce périmètre.
 - Natura 2000 : le massif dunaire est couvert par un zonage Natura 2000 sur une superficie de 2500 hectares. Les habitats et les espèces patrimoniales inscrits sur les directives européenne « Oiseaux » et « Habitats » y sont protégés.
 - Protection foncières : les différents propriétaires des espaces naturels protégés appliquent leur propre politique de préservation et de conservation du patrimoine naturel en réglementant notamment les activités humaines sur leur site.
- Un grand nombre de textes réglementaires permettent aussi d'encadrer les utilisateurs du site (loi littoral, arrêtés préfectoraux et municipaux, PLU...).
- Le Syndicat Mixte Grand Site Gâvres – Quiberon (SMGSGQ), créé en 1997, rassemble les sept communes littorales : Gâvres, Plouhinec, Étel, Erdeven, Plouharnel, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon. Depuis 2013, le Conseil Départemental du Morbihan a intégré le Syndicat mixte. Le SMGSGQ pilote l'Opération Grand Site qui doit se concrétiser par la labellisation « Grand Site de France ». L'objectif vise à concilier l'accueil du public et la préservation du paysage et du milieu naturel. Les interventions

principales sont la canalisation des circulations piétonnes, la mise en défens des secteurs sensibles, la suppression des cheminements sauvages, le recul ou la création des équipements d'accueil (parkings).

Le SMGSGQ est l'opérateur Natura 2000 sur le site. Dans ce cadre, il a porté pendant 5 ans le Life Nature « Maintien de la biodiversité sur le massif dunaire Gâvres – Quiberon et zones humides associées ». Ce programme européen a ciblé principalement des espèces floristiques et des habitats patrimoniaux. Notamment le liparis de Loesel *Liparis Loeselii* et la spiranthe d'été *Spiranthes aestivalis* dans les dépressions humides ou l'omphalode du littoral *Omphalodes littoralis* sur la dune grise. Les opérations de génie écologique réalisées sur le site ont essentiellement consisté en l'arrachage des espèces invasives et la réouverture des zones humides.

Les différents propriétaires des espaces naturels protégés ont confié la gestion de leurs terrains au Syndicat Mixte. Sur chacun des sites, l'entretien des aménagements, la gestion de la végétation et la surveillance sont assurés par une équipe de gardes.

Le programme Life a permis de mettre en place des partenariats avec différents organismes de protection de la nature. Le Syndicat Mixte

participe donc régulièrement à des études d'inventaire et de suivi de la faune et la flore, notamment avec Bretagne Vivante.

MÉTHODE

La prospection sur le terrain a consisté en des sorties sur les zones définies (carte 2), entre la mi-mars et le début juillet 2014, à raison d'une sortie, le plus souvent deux, voire trois, afin de préciser le mieux possible le statut de nidification de certaines espèces et leur succès de reproduction (vanneau huppé *Vanellus vanellus*, traquet motteux).

Chaque zone définie était parcourue plusieurs fois dans la longueur et les oiseaux étaient localisés sur une carte : chant, parade, cantonnement, couple, alarme, transport de matériau ou de nourriture et, plus tard, nourrissage de jeunes.

En fin de saison, l'ensemble des points collectés pour chaque espèce a été saisi sur une seule carte afin de différencier les cantons. Plutôt que « couples » au sens strict du terme, on peut donc parler d'un recensement des « cantons » tenus par des oiseaux adultes en période de reproduction, même si, par convention, nous parlerons de « couples » dans le texte.

Secteurs

Etude des oiseaux nicheurs 2014



0 5 10 Kilomètres

Sources : Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon, IGN, DREAL



Carte 2 : définition des secteurs de l'étude

La comparaison avec des données « historiques » s'est faite à partir des données publiées dans le dernier

atlas breton (GOB, 2012), mais aussi les synthèses publiées dans Ar Vran et quelques articles ponctuels.

LES RÉSULTATS PAR ESPÈCES

Espèce	Gâvres à Plouhinec	Etel à Plouharnel	Côte Sauvage	Total printemps 2014
vanneau huppé	28	19	0	47
gravelot à collier interrompu	21	29	9	59
oedicnème criard	1	0	0	1
huppe fasciée	0	6	0	6
alouette des champs	64	35	18	117
pipit farlouse	343	30	29	93
pipit maritime	0	3	38	41
tarier pâtre	35	32	10	77
traquet motteux	16	54	10	80
linotte mélodieuse	25	33	non comptée	>58

Tableau 1 : résultats par espèce, présentés par secteur et total

Vanneau huppé

L'espèce a pu être correctement suivie au cours de la saison : couples en parade, puis couveurs et enfin adultes avec jeunes non volants ont pu être facilement repérés. L'espèce affectionne les zones de dunes rases, mais aussi celles de maraîchage juste en arrière de la dune, sur tout terrain

fortement sableux.

Au total, 47 couples ont été recensés : 28 entre Gâvres et Plouhinec, 19 entre Erdevén et Plouharnel mais aucun sur la Côte Sauvage. Les densités respectives pour les deux premières zones sont de 0,47 et 0,22 couple/10 ha.



Photo 3 : vanneau huppé (Alleuzet - Cantal, avril 2014). P.J. Dubois

Le succès de reproduction est très variable d'un site à l'autre. Ainsi, autour de Plouhinec, où la fréquentation de la dune est moindre, et dans les zones agricoles, le succès est proche de 1,5 jeune / couple (n = 9 couples). En revanche, dans des secteurs comme les dunes de Sainte-Barbe, ce succès est quasiment nul. Ces dunes sont très fréquentées par les promeneurs et le nombre de chiens divagants est important.

Il semble que, malgré des fluctuations interannuelles, les effectifs se maintiennent à peu près sur l'ensemble du complexe dunaire depuis une vingtaine d'années. Sur un pas de temps plus long, il n'y a pas d'indication globale des effectifs. Bozec (1969) signale ponctuellement une vingtaine de couples au sud de Kerhilio et, même s'il est difficile de comparer, ne sachant quelles zones l'auteur définit comme telles, il y en avait 8 couples en 2014 (soit une baisse de 60 %). Le risque est grand aujourd'hui de voir la population de vanneau huppé diminuer et finir par

disparaître de l'ensemble du complexe dunaire Gâvres – Quiberon, du fait notamment d'un recrutement qui semble être faible.

Gravelot à collier interrompu ***Charadrius alexandrinus***

L'espèce se rencontre aussi bien sur le trait de plage que sur la dune fixée qui la surplombe. On la trouve souvent en agrégat lâche avec des nicheurs assez proches les uns des autres.

Le recensement de 2014, très complet, donne un total de 59 couples : 21 dans le premier secteur (Gâvres-Plouhinec), 33 (soit 56 % du total) dans le deuxième (Erdeven-Plouharnel) et 5 dans le troisième (secteur de la Côte Sauvage).

Le succès de reproduction n'est pas connu. Il faut cependant noter qu'en fin de saison de reproduction, on a pu observer des familles de gravelots qui étaient sur la plage, quasiment parmi les baigneurs avec des jeunes non volants !



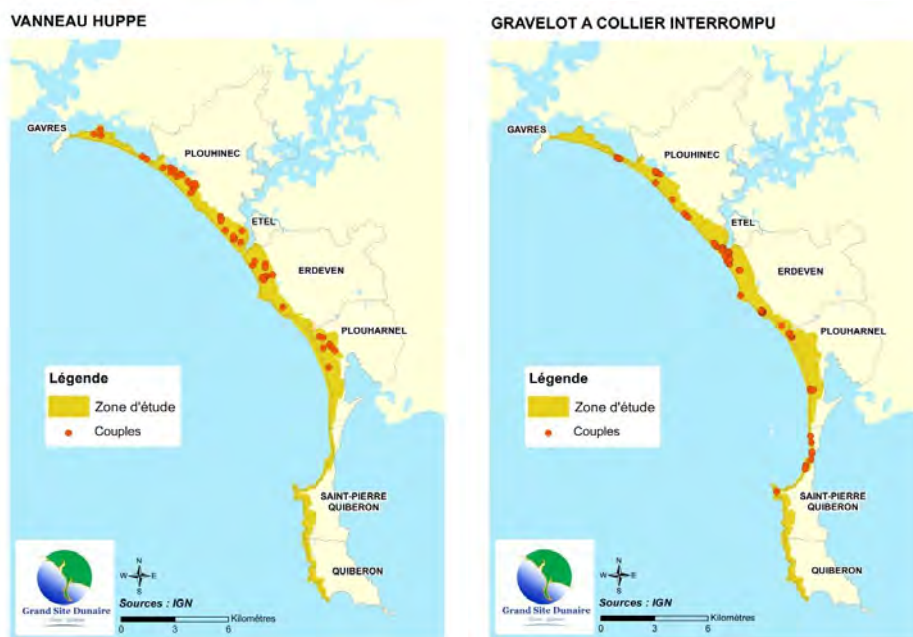
Photo 4 : gravelot à collier interrompu sur la pelouse aérohaline à armérie (haut de falaise du Percho, Côte Sauvage - Morbihan, Mai 2010). Y. Sabot

Le plan d'action régional mené par Bretagne Vivante porte vraisemblablement ses fruits, avec un panneutage important et des enclos qui permettent sans doute aux oiseaux de mener, plus ou moins à bien, leur nidification.

Pour la période 2011-2013, 43 à 66 couples ont été comptés (moyenne 55-60 couples (Hémery & Huteau, 2014)), ce qui montre une stabilité sur le court terme. Ce n'est pas le cas partout, comme dans le Finistère, où les effectifs diminuent, singulièrement en Pays Bigouden. Plus en amont dans le temps, les effectifs connus pour le complexe dunaire de Gâvres – Quiberon se situaient autour de 20 couples en 1995 et 1996 (Robic, 1995 ; Anonyme, 1997) et nous autorisent à avancer qu'un rétablissement des effectifs du gravelot à collier interrompu s'est effectué sur les deux dernières décennies.

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

Un seul couple a été détecté en 2014 sur le complexe dunaire. C'est à peu près ce qui est connu depuis ces quelques dernières années. Il s'agit, sauf preuve du contraire, du dernier couple connu en Bretagne administrative. Il n'a apparemment pas produit de jeunes ce printemps. L'espèce a clairement régressé puisque Bozec (1969) estimait la population du site à une vingtaine de couples dans les années 1960. Plus tard, Guerneur & Monnat (1980) donnent un effectif de 5 couples pour le site. Ce chiffre a sans doute été stable pendant longtemps, puisqu'on note 4 couples en 1984 (Le Mao, 1997), 3 à 5 couples en 1996 (Anonyme, 1997) puis 1 à 2 couples ces dernières années (Brigitte Le Turdu, *comm. pers.*). Sauf miracle, on est visiblement, aux portes d'une extinction annoncée...



Cartes 3 & 4 : distributions des couples de vanneau huppé et de gravelot à collier interrompu

Huppe fasciée

Seulement 6 couples ont été trouvés au printemps 2014, tous dans le secteur Erdeven-Plouharnel. L'espèce est ici en dune fixée, avec présence de zones buissonnantes éparses (ajoncs, etc.). On ignore son évolution numérique sur ce site, mais Bozec (1969) la citait « fréquente ». Elle reste assez présente, quoique dispersée sur le littoral morbihannais (GOB, 2012). Nul doute qu'elle a dû régresser sur les dunes littorales, probablement du fait d'une fréquentation importante.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Le chant de l'alouette domine le paysage sonore des dunes dès le cœur de l'hiver et a constitué le principal indice de recensement utilisé au printemps. Dans la mesure du

possible, nous avons repéré des chanteurs voisins quand ils se font entendre en même temps puis, lors de visites successives, les mêmes cantons de chant ont pu être repérés ce qui conforte les résultats présentés ici. L'effectif recensé s'élève à 117 couples.

L'alouette des champs préfère les aires rases et monotones du massif dunaire mais n'est pas également répartie selon les secteurs : les densités pour 10 hectares sont de 1,1, 0,4 et 1,2 couples pour respectivement les secteurs 1, 2 et 3. Les cantons de chanteurs sont contigus sur la flèche de Gâvres et sur les dunes de Kervran-Kerzine, s'espacent à l'approche de la rivière d'Étel en évitant les parties embroussaillées et les parties humides.



Photo 5 : alouette des champs sur la dune vive (Linès - Morbihan, mars 2014). P.J. Dubois

Sur la rive est, après un noyau vers Kerminihy et le Cosquer, la densité s'abaisse, l'alouette manque sur des dunes remaniées mais aussi de parties apparemment favorables. Sur la presqu'île de Quiberon, l'alouette occupera dune perchée, la lande rase et la pelouse aérohaline.

Des indices supérieurs de nidification ont été obtenus : transport de nourriture et jeunes non volants.

La comparaison avec les données antérieures ne dépasse pas l'impression ressentie sur le terrain d'une stabilité des effectifs, car nous ne nous appuyons que sur des relevés ponctuels : 25 chanteurs sur les dunes de Kervran – Kerzine en 2002 et 7 entre Kerminihy et le Cosquer en 2004 contre

respectivement 16 et 9 à 10 en 2014. Les densités relevées s'inscrivent dans les valeurs habituelles notées en France qui vont de 0,4 à 1,1 couples pour 10 ha (Jarry, 1999) et ressemblent fortement à celles qui prévalaient dans la baie d'Audierne il y a une quinzaine d'années (Bargain, 2004) mais sans les valeurs hautes trouvées dans quelques milieux, puisqu'ici l'alouette est très fortement inféodée à la seule dune rase.

Le recensement de ce printemps montre donc qu'existe sur ce milieu littoral une population d'importance qui se prêterait à comparaison avec l'évolution de l'espèce en milieu agricole (vigienature, 2014 et Dupuis, 2014).

ALOUETTE DES CHAMPS



PIPIT FARLOUSE



Cartes 5 & 6 : distribution des couples d'alouette des champs et de pipit farlouse

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Le vol nuptial est le plus facile à noter mais des indices de plus haut niveau (transport de nourriture, jeunes) attestent de la reproduction du pipit farlouse sur les dunes. La prospection de ce printemps donne pour la première fois un aperçu fiable sur la distribution et l'importance de la population dunaire. Ainsi, l'apparent équilibre des effectifs entre les trois secteurs (respectivement 34, 30 et 29 couples) cache des densités différentes entre la presqu'île de Quiberon où les farlouses se concentrent et les étendues dunaires de la flèche de Gâvres où sa répartition est lâche. L'espèce évite en effet les larges aires monotones et rases mais fréquente les divers accidents de terrain que sont le front de mer, les enclos, chemins, dépressions humides, sablières... où l'herbe ajoute un peu de hauteur. Les plus fortes densités sont relevées sur les pelouses en haut de falaise de la presqu'île quiberonnaise (2 couples / 10 ha) et la densité globale (0,6 couple / 10 ha) se rapproche de ce qui était noté en baie d'Audierne (0,7 couple, Bargain, 2004). L'espèce est présente

dans l'arrière-pays, en paysage agricole ou sur des landes et – même si les recensements manquent – on constate qu'elle n'y atteint pas la même abondance que sur l'ensemble Gâvres – Quiberon qui revêt donc pour cette espèce en déclin aux niveaux national (vigienature, 2014 et Comolet-Tirman *et al.*, 2015) et régional (Nédellec, 2012) une importance en termes de conservation.

Pipit maritime *Anthus petrosus*

La géologie du trait de côte dicte à cette espèce inféodée aux rochers sa répartition et nous ne l'avons en effet trouvée que sur la pointe de la Roche-Sèche (3 couples) et le long des falaises de la Côte Sauvage où les mâles se côtoient et se défient lors des vols nuptiaux (38 couples). La densité linéaire de 3,4 couples / km rejoint donc les valeurs compilées dans l'atlas des nicheurs bretons (Fournier, 2012). Rien, *a priori*, n'empêche de prévoir que la répartition inventoriée ici ne s'étende sur l'autre versant de la presqu'île et constitue alors une population notable à l'échelle régionale.



Photo 6 : les falaises de la presqu'île favorables au pipit maritime (E. Le Cornec / Géos-AEL)



Carte 7 : distribution des couples de pipit maritime

Tarier pâtre

La distribution du tarier pâtre dessine les limites entre la dune rase et les autres milieux de l'ensemble. On trouve en effet les couples alignés sur les murets couverts d'épineux qui clôturent les parcelles agricoles, le long des plateaux embroussaillés ou dans les sablières envahies par la végétation depuis que l'exploitation y a cessé. Situations où le pâtre profite à la fois d'étendues rases qui lui servent d'aires d'alimentation et de

perchoirs, souvent des ajoncs, des saules ou un piquet planté dans le sable. Le comportement du tarier pâtre facilite son repérage, du moins est-ce vrai pour le mâle puisqu'au moment des recensements la femelle, requise par les soins de l'incubation, se fait discrète. La reproduction a pu être établie de façon certaine à plusieurs reprises, les nourrissages apportés par le mâle puis les groupes de jeunes étant très visibles.



Photo 7 : tarier pâtre dans l'arrière-dune (Kersahu, Gâvres - Morbihan, avril 2014). G. Derian

Sur les secteurs 1, 2 et 3, il a été localisé respectivement 35, 32 et 10 couples, soit un total de 77 couples et des densités de 0,6, 0,4 et 0,7 couple pour 10 ha qui restent donc en deçà des valeurs rapportées en baie d'Audierne (Bargain, 2004) pour des milieux proches (1,1 couple pour 10 ha) ou dans les landes des Monts d'Arrée (autour de 2 couples / 10 ha) (Esnault, 2001), mais le tarier pâtre est

manifestement plus abondant sur ces dunes que sur les milieux agricoles ou les landes situés en arrière du littoral où les sondages que nous avons effectués ne décèlent que des couples isolés ou quelques paires. Le complexe dunaire pourrait être vu alors comme un conservatoire de l'espèce dans cette partie du Morbihan.

TARIER PATRE



TRAQUET MOTTEUX



Cartes 8 & 9 : distribution des couples de tarier pâtre et de traquet motteux

Traquet motteux

Espèce emblématique du complexe dunaire de Gâvres – Quiberon, ce traquet a fait l'objet d'un premier recensement en 2013 qui avait permis de dénombrer 35 à 46 couples (Le Garff, 2013). En 2014, le recensement exhaustif du secteur donne un total de 80 couples (cantons). La grande majorité (67,50 %) des couples (54) se

répartissent dans la zone n° 2 entre Erdevén et Plouharnel, 16 autres ont été notés entre Gâvres et Plouhinec (zone n° 1), enfin 10 étaient sur la côte Sauvage (zone n° 3). Les densités dans les zones n°s 2 et 3 sont identiques avec respectivement 0,61 et 0,67 couple / 10 ha. L'espèce se tient principalement dans les zones de dune rase mais recherche, pour

nicher, soit les garennes de lapins, sur sol remué, soit les anciennes fortifications de la seconde guerre mondiale (blockhaus, amas de béton). Les couples ont tendance à se répartir en agrégats lâches, du fait de la recherche de sites spécifiques pour nicher. L'arrivée des mâles se situe dès la fin du mois de mars, suivie

rapidement par celles des femelles et les premiers tiennent immédiatement un territoire qu'ils signalent par un chant assidu. Le succès de reproduction en 2014 n'est pas connu avec précision, mais il semble avoir été plutôt bon, plus de 70 % des couples ayant eu au moins un jeune (volant/émancipé).



Photo 8 : traquet motteux mâle sur la dune à raisin de mer (Sainte-Barbe, Plouharnel - Morbihan, mai 2014). P.J. Dubois

Avec 80 couples, le complexe dunaire de Gâvres – Quiberon est sans contexte le bastion breton de l'espèce. La population bretonne est estimée à 100-115 couples (Mauvieux, 2012), sur la base d'une population du complexe dunaire étudié ici sans doute inférieure à 10 couples... Aussi, la population bretonne est-elle peut-être plus proche de 200 couples. La différence d'effectifs entre 2013 et 2014 (quasi doublement) tient probablement compte d'un recensement exhaustif, mais peut-être

aussi d'une année particulièrement favorable en 2014. Les années qui viennent devraient nous renseigner sur ce point. De même, il est prévu de préciser l'état des populations des îles morbihannaises où niche l'espèce (Belle-Île, Groix). Sur la première, une prospection rapide de la côte sud en 2014 laisse à penser que l'espèce n'est peut-être pas rare.

Quoiqu'il en soit, la population bretonne a fortement diminué au cours des dernières décennies (GOB, 2012). Il

est probable qu'il en est de même sur le complexe dunaire de Gâvres – Quiberon. En 1974, J.-P. Ferrand (*in* Le Garff, *op. cit.*) considérait le traquet motteux comme « *presque aussi abondant que l'alouette* »...

Linotte mélodieuse

En tout, 58 couples/cantons ont été trouvés en 2014, mais on ne peut rien dire de particulier, car le secteur n° 3 n'a pas été pris en compte. Dans le

secteur n° 1 (Gâvres-Plouhinec), 25 couples ont été notés et 33 dans le secteur n° 2 (Erdeven-Plouharnel). Le recensement est compliqué car aux nicheurs se mêlent de petites troupes migratrices jusque tard en saison, mais aussi des groupes d'oiseaux locaux, visiblement non nicheurs. La linotte recherche les secteurs buissonnants arrière-dunaires, mais sa répartition semble assez homogène sur les deux secteurs recensés.

HUPPE FASCIÉE



LINOTTE MELODIEUSE



Cartes 10 & 11 : distribution des couples de huppe fasciée et de linotte mélodieuse

Autres espèces

Il n'est pas dans l'objet du présent article de détailler les modifications qui ont affecté l'ensemble dunaire depuis un demi-siècle, nous nous bornerons alors au constat d'une plus forte et continue emprise humaine

tout au long de l'année et de la mise en place, au travers du Grand Site National, d'actions de protection notamment dirigées vers les oiseaux. Dans cet intervalle, l'avifaune nicheuse des dunes a elle aussi changé : en répartition, en ampleur et

dans sa composition même avec des disparitions et apparitions d'espèces.

Busard cendré *Circus pygargus*

L'espèce était nicheuse sur le complexe dunaire dans les années 1960 (Bozec, 1969). Il y était encore signalé lors du premier atlas des oiseaux nicheurs couvrant les années 1970 (Guermeur & Monnat, 1980), mais absent du second, ne subsistant plus à l'époque que sur Belle-Île (Ballot, 1997) dont il a, depuis, disparu.

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*

La calandrelle nichait sur le complexe dunaire. C'était probablement là sa limite septentrionale sur la côte atlantique (Plouhinec). Dans les années 1960, elle nichait également sur la péninsule de Quiberon et Bozec (1969) mentionne jusqu'à 20 à 30 oiseaux ensemble en période postnuptiale. On dénombre 16 couples dans le Morbihan (Hoedic inclus) en 1971 (Guermeur & Monnat, 1980) et un groupe de 25 oiseaux est noté les 3 et 4 septembre 1983 au sud de la barre d'Étel (G. Gélinaud *in* Annézo, 1997). Les archives d'*Ar Vran* montrent que la disparition de l'espèce s'est vraisemblablement produite sur le complexe dunaire en 1994, date du dernier chanteur entendu.

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Il est signalé comme peu abondant par Bozec dans les années 1960. Cette

alouette y est en effet visiblement rare dès les années 1960 (Guermeur & Monnat, 1980), et jusqu'à la fin des années 1980. La situation change entre 1980 et 1985. Elle va s'éteindre, sans doute en 1995, de même que d'autres bastions morbihannais comme Auray et Lorient (disparu de cette ville après 2002).

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Elle est signalée par Bozec (1969), qui mentionne 2 couples dans les années 1960 près du hameau de Kerhilio. Les derniers cas sont signalés dans la presqu'île de Quiberon en 1966 (Guermeur & Monnat, 1980). Rien depuis...

Petit gravelot *Charadrius dubius*

Il présente un cas de figure différent, avec une longue absence puis quelques cas de reproduction entre 1996 et 2002. Contrairement aux espèces précédentes, dont la disparition locale s'inscrit dans un déclin régional, le caractère opportuniste du petit gravelot entretient la possibilité de retours temporaires.

Et la chevêche d'Athéna *Athene noctua* ? Dans les années 1990, elle fréquentait encore les murets de pierres sèches mais elle a disparu. Au cours de la présente étude, le site de nidification le plus proche se situerait largement à l'intérieur des terres, sur la commune de Plouharnel.

Dans l'intervalle, une espèce

dynamique s'est durablement installée : entre Gâvres et la Barre d'Étel 38 **cisticoles des joncs** *Cisticola juncindis* chanteurs ont été repérés ce printemps sur les limites des dunes et des friches, dont 17 pour le seul site de Kersahu.

À côté de celles qui étaient recensées ce printemps, d'autres espèces nichent

ici, en profitant des divers habitats de la dune. Ce sont, pour beaucoup d'entre elles, des généralistes capables de s'accommoder des espèces ouverts et des abris que constituent les différents accidents et limites de milieux. La liste proposée dans le tableau 2 a été dressée à partir des prospections de 2014.

Espèces	Statut reproducteur
Accenteur mouchet	nicheur dans les buissons
Bergeronnette grise	possible nicheur près des bâtiments
Bouscarle de Cetti	nicheur dans les buissons
Buse variable	chasse sur la dune
Corneille noire	chasse sur la dune
Coucou gris	nicheur dans les buissons
Faisan de Colchide	se nourrit entre parcelles agricoles et dunes
Faucon crécerelle	possible nicheur près des bâtiments
Fauvette à tête noire	nicheur dans les buissons
Fauvette grisette	nicheur dans les buissons
Fauvette pitchou	nicheur dans les buissons
Merle noir	nicheur dans les buissons
Mésange bleue	nicheur dans les buissons
Mésange charbonnière	nicheur dans les buissons
Phragmite des joncs	nicheur dans les fossés, les ruisseaux
Pie bavarde	nicheur dans les arbustes ; bandes se nourrissent sur les dunes
Pigeon ramier	nicheur entre parcelles agricoles et dunes
Pinson des arbres	nicheur entre parcelles agricoles et dunes
Pouillot véloce	nicheur dans les buissons
Rougegorge familier	nicheur dans les buissons
Tadorne de Belon	nicheur dans les dunes
Tourterelle des bois	nicheur entre parcelles agricoles et dunes
Troglodyte mignon	nicheur dans les buissons
Verdier d'Europe	nicheur dans les buissons

Tableau 2 : autres espèces contactées sur les dunes de Gâvres – Quiberon pendant les prospections du printemps 2014 (hors milieux humides)

DISCUSSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

Nous avons mené au printemps 2014,

sur l'ensemble de dunes qui s'étendent entre Gâvres et Quiberon une mise à jour des connaissances concernant 10 espèces d'oiseaux

dont 6 espèces du groupe des passereaux pour lequel le DOCOB (2004) prévoit : « il faut définir les cortèges de passereaux sédentaires, nicheurs par milieux, présents sur le site et estimer les densités. Des espèces sont à surveiller, comme le traquet motteux (en fort déclin au niveau de l'Union Européenne), l'alouette des champs (également en fort déclin au niveau de l'Union Européenne) et le pipit farlouse. »

Pour ces trois espèces, les recherches menées ce printemps sur le terrain :

- confirment l'existence de noyaux de population d'intérêt régional et avancent des effectifs vérifiés ;
- établissent la répartition des nicheurs sur l'ensemble dunaire ;
- précisent les milieux fréquentés en période de reproduction.

Ces résultats n'ont pas de précédent pour ces espèces sur ce site. Les mêmes objectifs ont été atteints pour trois espèces de limicoles, elles aussi concernées par des mesures de conservation, mais cette fois les résultats peuvent être comparés à ceux obtenus par ailleurs. Ainsi, les effectifs du gravelot à collier interrompu se sont redressés depuis les premiers recensements et, si ceux du vanneau huppé ont pu augmenter depuis l'inventaire de Bozec (1969), un déclin a suivi sans doute en lien avec une très faible réussite des reproducteurs locaux. Quant à l'œdicnème criard, un seul couple subsiste.

Enfin, la huppe fasciée paraît très localisée et avec des effectifs réduits

tandis que le tarier pâtre atteint ici des densités supérieures à celles des milieux agricoles proches. Nous avons aussi pu mettre en évidence l'existence d'une population notable de pipit maritime.

Après cette première campagne, le suivi des espèces de passereaux peut être envisagé avec plusieurs objectifs :

- saisir d'éventuelles fluctuations interannuelles ou une tendance des effectifs pour l'alouette des champs, le pipit farlouse, le traquet motteux et le tarier pâtre, auxquels on ajoutera le cisticole des joncs. Ce sera réalisé dès le printemps 2015 en utilisant les mêmes méthodes que celles que nous avons exposées (tableau supplémentaire). Le traquet motteux se prête à une étude qui englobe les populations de Groix et Belle-Île avec celle des dunes et, en mai-juin 2015, une première évaluation des effectifs insulaires est prévue. Le suivi de la linotte mélodieuse est difficile à effectuer sur l'ensemble du domaine dunaire, mais pourrait être envisagé sur un espace plus restreint.

- préciser le caractère sédentaire ou migrateur de l'alouette des champs et du pipit farlouse ; il est nécessaire non seulement d'évaluer la part des effectifs qui reste sur place l'hiver mais aussi de décrire les milieux fréquentés par ces espèces aux différentes saisons.

- comparer l'évolution des effectifs et de la répartition de l'alouette des champs et du tarier pâtre en milieux agricoles et dunaire. Malgré les difficultés déjà évoquées, la linotte

mélodieuse a sa place dans cet objectif.

Évidemment, le recensement et la cartographie ne suffiront pas à atteindre tous ces objectifs, et d'autres méthodes, d'autres compétences seront nécessaires pour monter des programmes d'études.

BIBLIOGRAPHIE

Annézo J.-P., 1997. Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* in G.O.B. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985* : 169

Anonyme, 1997. Recensement national des limicoles nicheurs, 1996, contribution morbihannaise du GOB. *Ar Vran Morbihan*, 12 : 25-29

Ar Vran Morbihan, collection 1990-2003

Bargain B., Cadiou B., Gélinaud G. & Le Nevé A., 2008. Liste des oiseaux menacés et à surveiller en Bretagne. *Penn ar Bed*, 202 : 1-13

Bargain B. & Henry J., 2004. Passereaux nicheurs de la baie d'Audierne. *Penn Ar Bed*, 189 : 32 p.

Ballot J.-N., 1997. Busard cendré *Circus pygargus* in G.O.B. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985* : 81

Bournerias M., Pomerol C. & Turkiér Y., 1986. *La Bretagne de la pointe du Raz à l'estuaire de la Loire*. Guides

naturalistes des côtes de France. Delachaux et Niestlé : 256 p.

Bozec R., 1969. Oiseaux des dunes de Plouhinec-Erdeven-Plouharnel. *Penn ar Bed*, : 114-120

Comolet-Tirman J., Sibley J.-P., Witté I., Cadiou B., Czajkowski M.A., Deceuninck B., Jiguet F., Landry P., Quaintenne G., Roché J.E., Srasa M. & Touroult J., 2015. Statuts et tendances des populations d'oiseaux nicheurs de France : bilan simplifié du premier rapportage national au titre de la Directive Oiseaux. *Alauda*, 83-1 : 36-76

Dupuis V., Deceuninck B., Jiguet F. & Issa N., 2014. Évolution des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, indicateurs de biodiversité. *Ornithos*, 21-3 : 121-131

Elouard E., 2004. DOCOB Point 1 : État des lieux Point 2 : Objectifs de gestion SITE FR 5300027 Massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées ZPS FR5310093 dite Baie de Quiberon (Fond de la Baie de Plouharnel et périmètre autour de l'Îlot de Téviec) ZPS FR5310094 dite Rade de Lorient (pour partie : Fond de la Petite Mer de Gâvres et étangs de Kervran Kerzine). SIVU Grand Site Gâvres Quiberon : 115 p.

Elouard E., 2004. DOCOB Tome 2 site FR 5300027 massif dunaire Gâvres Quiberon et zones humides associées ZPS FR5310093 dite baie

de Quiberon (fond de la baie de Plouharnel et périmètre autour de l'îlot de Téviec) ZPS FR5310094 dite rade de Lorient (pour partie : fond de la petite mer de Gâvres et étangs de Kervran Kerzine). SIVU Grand Site Gâvres Quiberon : 425 p.

Esnault M., 2001. Les passereaux et la gestion des landes. *Penn Ar Bed*, 182 : 37-46

GOB (coord), 2012. *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe Ornithologique Breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512p.

Fournier J., 2012. Pipit maritime in GOB (coord.) *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux & Niestlé : 512 p.

Guermeur Y. & Monnat J.-Y., 1980. *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. SEPNB, COB/Ar Vran : 240p.

Hémery D. & Huteau M., 2014. *Plan régional d'action pour le Gravelot à collier interrompu en Bretagne*. Phase I, 2011-2013. Bretagne Vivante : 77p.

Jarry G., 1999. Alouette des champs in Rocamora G. & Yeatman D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouge et recherche de*

priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservations. Société d'Études Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 p.

Le Dréan-Quénec'hdu S. & Mahéo R. (ECO-OUEST), 2003. Site Natura 2000 FR5300027 « massif dunaire de Gâvres Quiberon et zones humides associées » et zones de protection spéciale FR5310093 Vaie de Quiberon et FR5310094 Rade de Lorient Avifaune : état des connaissances – SIVU Grand Site Gâvres Quiberon, DIREN Bretagne : 103 p.

Le Garff N., 2013. Le Traquet motteux – site Gâvres-Quiberon. Communication BVO-56

Mauvieux S., 2012. Traquet motteux in GOB (coord.) *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512 p.

Nédellec S., 2012. Pipit farlouse in GOB (coord.) *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor. Delachaux et Niestlé : 512 p.

Le Mao P., 1997. Œdicnème criard *Burhinus oedicephalus* in G.O.B. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-*

Robic J.-F., 1997. Dénombrement des gravelots à collier interrompu en Morbihan en 1995. *Ar Vran Morbihan*, 12 : 30-31

Terraz L. 2008. - *Guide pour une rédaction synthétique des documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN, Montpellier : 56p.

<http://vigienature.mnhn.fr/page/alouette-des-champs> consulté le 31/12/2014.

<http://vigienature.mnhn.fr/page/pipit-farlouse> consulté le 14/02/2015.

REMERCIEMENTS

Les recensements et suivis d'espèces sur les espaces du Grand Site Gâvres – Quiberon ont été menés avec le soutien du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres – Quiberon et la participation de Yaouenn Sabot, Anthony Le Doze et Marie Kerdavid, l'aide de Nicolas Le Garf et Yves Blat, les compétences techniques de Grégory Derrien.

Merci à Erwan Le Cornec pour la mise à disposition de ses photographies aériennes du massif dunaire

Gwenaél Derian
gwenaelerian@aol.com

Philippe J. Dubois
pjdubois@orange.fr

Baptiste Sinot
baptiste.sinot@laposte.net